



COSAWOH
**COOPERATION TO
SAVE THE WORLD
AND HUMANITY**

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE L'ONG COSAWOH

Version révisée 2025



Cette politique définit le cadre, les principes et les processus par lesquels COSAWOH identifie, évalue, traite et surveille les risques liés à ses activités, afin d'assurer la résilience organisationnelle et la protection des bénéficiaires, partenaires et ressources.

1. Contexte et objectifs

Cette politique s'inscrit dans un environnement où les opérations humanitaires sont soumises à des incertitudes politiques, sécuritaires et financières.

Elle poursuit les objectifs suivants :

- Mettre en place un dispositif structuré pour anticiper et minimiser les impacts potentiels.
- Garantir la sécurité des équipes et des bénéficiaires.
- Préserver la réputation et la viabilité financière de COSAWOH.
- Faciliter la prise de décision éclairée au plus haut niveau.

2. Champ d'application

Elle s'applique à tous les programmes, projets et activités conduits par COSAWOH, qu'ils soient :

- Opérationnels (interventions sur le terrain, distributions).
- Financiers (gestion budgétaire, levées de fonds).
- Institutionnels (partenariats, représentations officielles).
- Logistiques (transport, stockage, approvisionnement).

3. Définitions clés

Terme	Définition
Risque	Événement susceptible de fragiliser l'atteinte des objectifs de COSAWOH.
Risque résiduel	Niveau de risque restant après mise en œuvre des mesures de maîtrise.
Appétence au risque	Niveau de risque que COSAWOH est prête à accepter pour atteindre ses objectifs stratégiques.
Gestionnaire de risque	Personne désignée pour piloter une étape du processus de gestion des risques.

4. Principes directeurs

- Proactivité : anticiper les risques avant qu'ils ne se matérialisent.
- Transparence : communiquer sur les risques majeurs et les plans d'action.
- Intégration : inclure la gestion des risques dans tous les processus de planification.
- Hiérarchisation : focaliser les ressources sur les risques à fort impact.
- Responsabilisation : assigner clairement les rôles à chaque niveau de l'organisation.

5. Gouvernance de la gestion des risques

Instance	Rôle
Conseil d'administration	Validation de la politique, arbitrage sur les risques stratégiques.
Direction générale	Supervision du dispositif, allocation des moyens.
Comité de gestion des risques	Coordination, revue trimestrielle des risques, validation des plans d'action.
Gestionnaires de programme	Identification et traitement opérationnel des risques propres aux projets.
Unité Assurance-Qualité	Audit interne du respect de la politique, recommandations d'amélioration.

6. Processus de gestion des risques

6.1 Identification

- Ateliers participatifs avec équipes terrain et parties prenantes.
- Grilles sectorielles (sécurité, financier, réputationnel, conformité).
- Veille contextuelle (analyse politique, sécurité, santé publique).

6.2 Analyse

- Évaluation de la probabilité et de l'impact de chaque risque.
- Utilisation d'une échelle à 5 niveaux (Très faible à Très élevé).

Impact Très faible Faible Modéré Élevé Très élevé

| Probabilité |||||

6.3 Évaluation

- Positionner chaque risque dans la matrice pour hiérarchiser les priorités.

Probabilité ↓ / Impact →	Très faible	Faible	Modéré	Élevé	Très élevé
Très élevé	Moyen	Élevé	Critique	Critique	Critique
Élevé	Faible	Moyen	Élevé	Critique	Critique
Modéré	Faible	Faible	Moyen	Élevé	Critique
Faible	Très faible	Faible	Faible	Moyen	Élevé
Très faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Moyen

6.4 Traitement

Pour chaque risque jugé Modéré à Critique :

1. Éviter : modifier le plan pour supprimer la source du risque.
2. Réduire : mettre en place des contrôles ou des protections.
3. Transférer : externaliser via contrat d'assurance ou partenariat.
4. Accepter : conserver le risque si aligné avec l'appétence définie.

6.5 Surveillance et revue

- Suivi mensuel des indicateurs clés liés aux risques identifiés.
- Réunion trimestrielle du comité pour ajuster le plan de traitement.
- Mise à jour immédiate en cas d'événement majeur ou d'évolution du contexte.

7. Outils et méthodologies

- Logiciel de cartographie des risques (e.g., Risk Register).
- Fiches de risques détaillant description, causes, conséquences et mesures.
- Tableaux de bord automatisés avec alertes.

8. Rôles et responsabilités

- Conseil d'administration : valider l'appétence et les orientations.
- Direction générale : arbitrer les ressources et arbitrer les risques majeurs.
- Gestionnaires de programme : animer l'identification et mettre en œuvre les actions.
- Unité Assurance-Qualité : évaluer la conformité à la politique et challenger le dispositif.
- Tous les collaborateurs : signaler immédiatement tout incident ou near miss.

9. Communication et sensibilisation

- Sessions de formation annuelles à la gestion des risques.
- Guides pratiques et check-lists accessibles sur l'intranet.
- Bulletins trimestriels de retour d'expérience et bonnes pratiques.

10. Documentation et archivage

- Registre centralisé des risques avec versioning.
- Archivage des rapports d'analyse et des plans de traitement pour audit.
- Conservation minimale de 5 ans des documents clés.

11. Amélioration continue

- Révision annuelle de la politique et des outils.
- Enquêtes de satisfaction et feedback collectés auprès des équipes terrain.
- Benchmark régulier des bonnes pratiques du secteur humanitaire.



12. Entrée en vigueur

Cette politique est applicable dès sa validation par le conseil d'administration. Toute version antérieure est abrogée.